

Points clés

Situation météorologique :

- Le 30/07/2018, Météo France a placé 2 départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en vigilance orange canicule, les Alpes-Maritimes et le Vaucluse et 3 départements en vigilance jaune canicule, les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône et le Var.
- Au 02/08/2018, 16 heures, les Alpes-Maritimes et le Vaucluse demeurent en vigilance orange depuis le 30/07. Les Bouches-du-Rhône et le Var ont été placés en vigilance orange le 31/07 à 16 heures. Les Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes demeurent en vigilance jaune.
- Pour plus de précisions sur la situation météorologique, consulter le site de Météo-France : <http://vigilance.meteofrance.com/>

Situation sanitaire :

- Depuis le 30/07/2018, début de l'épisode de chaleur concernant la région Paca :
 - Recours aux soins : Pas de variation notable de l'activité globale des associations SOS Médecins et des services d'urgences.
 - Pathologies en lien avec la chaleur (PLC) :
 - Suite à une augmentation des passages en **service d'urgence** pour PLC le 31/07 (1,42% des passages vs moins de 1% les jours précédents), concernant particulièrement les plus de 75 ans (4,7%), on observe une diminution depuis (1,2% le 01/08 et 1,1% le 02/08). Le pourcentage d'hospitalisation après un passage pour PLC est stable, entre 45% et 60%.
 - Une augmentation des consultations **SOS Médecins** pour PLC par rapport aux jours précédents a été observée le 01/08, mais ne s'est pas poursuivie le 02/08.
 - Les indicateurs se situent à un niveau attendu pour la saison estivale et dans ce contexte climatique.

Synthèse de la situation sanitaire - du 30/07/2018 (début de l'épisode) au 02/08/2018

Qualité des données analysées

- Pour la journée du 02/08/2018, 79,9 % des passages et 94,4 % des consultations SOS Médecins transmis à Santé publique France étaient exploitables pour le calcul d'indicateurs sanitaires.

Recours aux soins

- En structures d'urgence (réseau OSCOUR®) : nombre de passages tous âges et 75 ans plus stable.
- Dans les associations SOS Médecins de la région : nombre de consultations tous âges et 75 ans ou plus stable.

Pathologies en lien avec la chaleur (PLC) :

- En structures d'urgences (données du réseau Oscour®) :
 - Les passages pour PLC augmenté le 31/07 (1,42% des passages) par rapport au jours précédents (< 1%). Cette augmentation a concerné en particulier les plus de 75 ans (4,7% vs 2%). Une diminution des passages pour PLC est observée le 01/08 (1,2%) et le 02/08 (1,1%) dans la région et la plupart des départements, notamment chez les plus de 75 ans (2,5% le 02/08).
 - Le pourcentage d'hospitalisation après un passage pour PLC est stable, fluctuant entre 45% et 60% tous âges confondus, et entre 70% à 90% pour les plus de 75 ans.

Tableau 1 - Evolution des passages tous âges pour PLC, données du 30/07/2018 à la journée d'hier

Période	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse
Jours précédents	→	→	↗	↗	↗	↗
Hier	→	→	↘	→	↘	↘

NI : Non Interprétable compte tenu de la qualité des transmissions de données au réseau OSCOUR®

Associations SOS Médecins :

- La proportion de consultations pour PLC dans les associations SOS a augmenté le 01/08 par rapport aux jours précédents (3,5% vs moins de 1,5%). Cette augmentation ne s'est pas poursuivie le 02/08 (2,9%), excepté pour les plus de 75 ans.

Tableau 2 - Evolution des consultations tous âges pour PLC, données du 30/07/2018 à la journée d'hier

Période	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse
Jours précédents	(*)	(*)	→	↗	↗	→
Hier	(*)	(*)	↘	↘	→	→

(*) : Pas d'association SOS Médecins sur ce département

Niveau de vigilance canicule le plus élevé observé sur les périodes analysées :

■ Pas de vigilance canicule
 ■ Vigilance jaune canicule
 ■ Vigilance orange canicule
 ■ Vigilance rouge canicule

Le « Système d'alerte canicule et santé » (Sacs)

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Il est coordonné par Santé Publique France et ses Cellules d'intervention en région (Cire) au niveau régional.
- L'objectif principal de ce système est **de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population.**
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, **l'analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur** via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostic d'« hyperthermie et coup de chaleur », d'« hyponatrémie » ou de « déshydratation », et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

Recommandations

Une période de canicule peut entraîner un risque pour la santé des personnes exposées. Il ne faut donc pas attendre d'observer une variation des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le PNC.

- Afin de prévenir ce risque, les principales recommandations à adresser à la population sont listées ci-dessous : Pour tous et tout particulièrement pour la personne âgée, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; éviter les efforts physiques ; ne pas boire d'alcool ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :

- http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp
- <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>
- Ligne Canicule Info Service** (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : **0 800 06 66 66**

En savoir plus

Dossiers et rapports de Santé publique France :

- [Canicule et changement climatique : bilan des fortes chaleurs en 2017 et impacts sanitaires de la chaleur](#)
- [Canicule et fortes chaleurs : comprendre les risques](#)
- [BEH n°16-17 \(5 juin 2018\) : comprendre et prévenir les impacts sanitaires de la chaleur dans un contexte de changement climatique](#)

Surveillance de la qualité de l'air :

- Air PACA** : <https://www.airpaca.org>

Le point épidémiologique

Ce point épidémiologique présente l'évolution de la situation sanitaire régionale au jour le jour, sur la base des données effectivement transmises chaque jour par les partenaires fournisseurs. À J+1 certaines données peuvent être incomplètes

Ce PE propose des éléments descriptifs pertinents pour l'aide à la décision des autorités sanitaires.

En revanche, il n'a pas vocation à réaliser un bilan complet de l'épisode de vigilance canicule en cours.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance :

- Etablissements de santé
- Associations SOS Médecins
- GRADeS Paca
- Etats civils

Contact Presse :
presse@santepubliquefrance.fr

Retrouvez nous sur :
santepubliquefrance.fr

Twitter :
[@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)